



---

## COMMUNIQUÉ

---

Pour diffusion immédiate

### La région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine se dote d’une vision commune de développement durable

**Bonaventure, 10 décembre 2007** – Le projet *Ensemble pour un avenir durable* a débuté il y a maintenant deux ans. La réalisation de deux colloques sur le développement durable et d’une tournée de consultations a permis aux décideurs et acteurs socio-économiques des Îles-de-la-Madeleine et de toutes les MRC de la Gaspésie de participer au projet et d’élaborer une vision commune de développement durable.

Tout au long du projet, ce sont plus de 500 représentants issus de tous les secteurs d’activités importants pour la région qui ont participé au processus. Il faut d’ailleurs souligner la participation conjointe et l’implication à toutes les étapes, des Micmacs, anglophones et francophones dans un esprit de partage et d’écoute.

C’est donc **Ensemble** que nous avons travaillé à :

- Démystifier le développement durable et s’appropriier les concepts ;
- Échanger nos idées tout en écoutant celles des autres ;
- Identifier et déterminer les éléments qui unissent notre région.

Le tout a convergé vers la vision commune de développement durable suivante :

**Ensemble, unie dans sa diversité, la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se distingue par :**

- **un environnement sain ;**
- **un engagement citoyen ;**
- **une économie durable ;**

**dans une perspective d’équité permettant l’épanouissement individuel et collectif, en respect de ses cultures.**

La version complète de la vision, qui inclut la définition des termes utilisés, est disponible à l’adresse suivante : [www.cregim.org/pdf/dd\\_vision\\_commune.pdf](http://www.cregim.org/pdf/dd_vision_commune.pdf)

La tâche était colossale, mais le succès de la démarche est éloquent et repose en grande partie sur la participation et l'intérêt des intervenants. Le détail des étapes et la documentation menant à cet énoncé de vision sont accessibles sur le site Internet du CREGÎM au [www.cregim.org/durable.html](http://www.cregim.org/durable.html). Les informations principales sont également disponibles en anglais ([www.cregim.org/durable\\_eng.html](http://www.cregim.org/durable_eng.html)).

Le coordonnateur du projet, Guillaume Dufour, estime « que la région a entamé une démarche unique au Québec quant à la concertation régionale sur le développement durable. Devant la complexité de la prochaine étape, nous aurons tout intérêt à unir davantage nos forces afin de cheminer dans la mise en œuvre du développement durable, en respect de notre vision. »

### **De la vision à l'action**

Il faut poursuivre la concertation régionale, mais il faut aussi procéder à la réalisation concrète d'actions et s'assurer d'un arrimage avec la Loi sur le développement durable (<http://www.menv.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm>). Au cours du projet, les participants ont énoncé plusieurs priorités régionales sur lesquelles la région doit travailler à court terme. Puisque la mise en œuvre du développement durable se réalise un geste à la fois, il faut maintenant poursuivre en transformant certaines priorités en propositions concrètes d'action. « Nous sommes présentement à la recherche de financement et à l'établissement de partenariats afin d'accompagner et travailler avec les intervenants qui seront interpellés par ces propositions et qui désireront contribuer à leur réalisation » souligne Caroline Duchesne, directrice du CREGÎM.

- 30 -

### **Source :**

Guillaume Dufour, coordonnateur du projet  
Conseil régional de l'environnement  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
Tél. : 1 877 534-4498

